

Rapport d'activités 2013

MAISON DE L'URBANISME DU HAINAUT



*Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut*



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation
avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

I. Structuration de la mission.....	3
1. Contexte – Les Maisons de l’urbanisme	3
2. Présentation de la Maison de l’urbanisme du Hainaut au sein d’Espace Environnement ASBL.....	3
3. Objectifs	3
4. Territoire d’action	4
5. Nos partenaires.....	4
6. Nos publics-cibles	4
7. L’équipe de travail.....	5
8. Les personnes-ressources.....	5
II. Les activités 2013 par axe de travail	6
1. L’information et le conseil.....	6
1. <i>Services fournis</i>	6
2. <i>Outils</i>	7
<i>Bilan 2013</i>	7
1. <i>La permanence téléphonique</i>	7
2. <i>Le centre de documentation</i>	9
3. <i>Les fiches-conseil</i>	9
4. <i>Le site Internet</i>	9
5. <i>La feuille d’informations</i>	10
2. L’accompagnement des citoyens et des processus participatifs – Soutien à la concertation.....	11
<i>Demandes traitées en 2013</i>	11
1. <i>Poursuite de l’accompagnement de processus participatif dans le cadre de l’enquête publique du projet Rive Gauche à Charleroi (suivi)</i>	11
2. <i>Demande de riverains concernant la procédure dans la cadre de la mise en œuvre d’un important lotissement intra îlot à Mont-sur-Marchienne</i>	11
3. <i>Suivi de l’enquête publique concernant la cartographie de l’éolien</i>	11
4. <i>Suivi de l’enquête publique sur le SDER</i>	12
3. L’aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes auprès des communes ou des organismes de gestion du territoire – Le soutien aux actions de sensibilisation à la gestion du territoire	13
<i>Les réalisations en 2013</i>	13

1. Jeu « Urbanistes en herbe ».....	13
2. La mise en œuvre d'un module pédagogique destiné aux étudiants du cycle supérieur de l'enseignement secondaire.....	14
3. La création d'un module pédagogique d'approche des paysages destinés aux élèves du cycle supérieur de l'enseignement primaire.....	15
4. Territoire et Paysages - Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut	16
5. Participation à la Journée de l'Architecture.....	16
4. Éducation – Formation – Expertise	17
1. Formation continuée du personnel de la MU	17
2. Formation aux CCATM	17
3. Participation à la formation des CATUs	17
4. Expertise auprès des associations, des instituts de formation.....	17
4.1. Café citoyens sur les Paysages - Espace Wallonie Charleroi et IEW.....	17
4.2. « Construisons ensemble l'avenir de notre territoire » - Parc naturel des Plaines de l'Escaut.....	17
4.3. SDER - IEW	18
5. Expertise auprès de groupements d'habitants.....	18
6. Accompagnement d'ateliers d'étudiants dans le domaine de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	18
5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme	19
1. Réunion d'organismes de formation en Aménagement du Territoire.....	19
2. Salon des Mandataires	19
3. « Urbanistes en herbe ».....	19
4. Stand des Mus au colloque de la CPDT	19
5. SDER	19

I. Structuration de la mission

1. Contexte - Les Maisons de l'urbanisme

Le concept et le cadre institutionnel des « Maisons de l'urbanisme » sont définis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (Titre 1^{er} livre IV, art. 256/1 à 256/5), modifié en mai 2002 et en mai 2008 par l'arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions dans lesquelles les Maisons de l'urbanisme peuvent être agréées et subventionnées.

L'article 256/1 du CWATUPE circonscrit l'objet et les missions des Maisons de l'urbanisme.

Art. 256/1. Des missions.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour objet l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie.

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour mission la sensibilisation, l'information, le dialogue, le débat et la communication pour toute matière ayant trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Elles réalisent ces missions par l'organisation d'activités à caractère permanent ou occasionnel.

Ces activités doivent s'ouvrir au public le plus large et favoriser les échanges avec les professionnels du secteur.

2. Présentation de la Maison de l'urbanisme du Hainaut au sein d'Espace Environnement ASBL

Depuis 1987, Espace Environnement propose et concrétise un programme d'activités qui a pour titre « Maison de l'urbanisme ». Un arrêté ministériel du 27 mai 2004 a agréé l'asbl Espace Environnement en tant que Maison de l'urbanisme pour une durée de cinq ans sur la base des dispositions légales précitées. Cet agrément a été renouvelé pour cinq nouvelles années : de 2009 à 2013. La demande de renouvellement d'agrément couvrant la période 2014-2018 a été introduite.

Les missions de la Maison de l'urbanisme sont étroitement liées à celles que nous accomplissons en Patrimoine, en Environnement et en Habitat Durable, missions pour lesquelles nous sommes également appuyés par la Wallonie nous permettant ainsi complémentarités et convergences intéressantes pour nos publics-cibles.

3. Objectifs

Dans le cadre plus spécifique de la mission « Maison de l'urbanisme », Espace Environnement développe un ensemble précis et varié d'activités de sensibilisation et d'information de ses publics-cibles aux enjeux de l'aménagement du territoire, activités qui s'inscrivent pleinement dans le cadre tracé par le CWATUPE.

Les objectifs principaux de la mission sont les suivants : informer, sensibiliser, conseiller, responsabiliser, qualifier et faire dialoguer tous les acteurs (citoyens tiers, représentants des pouvoirs publics, représentants du secteur privé, professionnels du secteur de l'aménagement du territoire : techniciens communaux, conseillers en urbanisme, architectes, urbanistes...) afin qu'ils participent activement à la gestion et à l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.

Pour atteindre ces objectifs, des outils variés sont mis en œuvre afin de couvrir toutes les actions, depuis l'information et le conseil de base jusqu'à la formation et la concertation des acteurs.

4. Territoire d'action

- > L'ensemble de la Wallonie pour les permanences, les fiches-conseil, la feuille d'information et l'accessibilité au centre de documentation.
- > Le Hainaut, essentiellement pour les autres actions.

5. Nos partenaires

Le réseau des Maisons de l'urbanisme

Le réseau des Maisons de l'urbanisme a été créé pour garantir l'efficacité et la cohérence de toutes les initiatives et spécificités de chacune des Maisons de l'urbanisme reconnues en Wallonie.

Le partenariat est effectif dans plusieurs domaines :

- > Le site internet commun, en attente d'être restructuré.
- > Un montage PowerPoint de présentation des actions du réseau et de chacune des Maisons.
- > Une participation commune au Salon des mandataires de février 2013, conférence sur le jeu « Urbanistes en herbe ».
- > Participation commune au colloque de la CPDT.
- > Partage d'informations dans de nombreux domaines dont les nouveautés législatives.
- > Réunions d'organisation de gestion d'activités et de la communication.

La Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Situés dans la partie occidentale du Hainaut, ces deux organismes permettent un relais plus aisé avec les communes de cette zone.

Avec l'UMons, participation aux travaux d'étudiants sur le territoire de la province.

Avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, participation ou organisation commune de cycles de sensibilisation et de formation à l'aménagement du territoire, accessibles aux techniciens, élus et habitants des communes du Parc, dans le cadre de la semaine « Territoire et Paysages ».

D'autres partenariats

- > Poursuite des contacts avec les communes de la Province de Hainaut : élus, techniciens et représentants des CCATM.
- > A la demande, participation à différents colloques et cycles de formation.
- > A la demande, soutien à d'autres Facultés d'Architecture et d'Urbanisme ou Hautes Ecoles.

6. Nos publics-cibles

Les publics touchés par les actions de la Maison de l'urbanisme sont variés : les citoyens, les représentants des CCATM, les élus, les techniciens des Communes, le milieu associatif, les représentants du secteur privé (le plus souvent des professionnels de l'Aménagement du Territoire), des étudiants.

7. L'équipe de travail

La Maison de l'urbanisme réunit une équipe de professionnels, plus principalement composée en 2013 de :

Line François : géographe-urbaniste ;

Nicolas Rochet : sociologue-urbaniste ;

Jean-François Bayot : éco-conseiller ;

Romanella Cacciatore : secrétaire;

Alexandra Vanden Eynde : historienne de l'art, accompagnant les projets pédagogiques ;

Anne Timmermans : géographe.

8. Les personnes-ressources

La Maison de l'urbanisme bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des personnes-ressources suivantes :

Julia Luxen : architecte ;

Thérèse Devallée : chargée de mission en communication ;

Nathalie Ricaille : chargée de mission en communication ;

Marthe Desclée : documentaliste ;

Benoit Burlard : gestion comptable ;

Gracia Tornero : gestion financière ;

Baudouin Germeau : secrétaire général.

II. Les activités 2013 par axe de travail

La Maison de l'urbanisme développe plusieurs axes de travail spécifiques, portés par des méthodes et des outils adaptés et souvent innovants, afin de rencontrer les attentes et les besoins d'un public-cible, qui se veut être le plus large possible et composé de citoyens, d'associations, de représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et des professionnels de l'aménagement du territoire.

Le rôle de la Maison de l'urbanisme est de veiller à une *mobilisation effective* de ces différents acteurs, mobilisation indispensable à une *démarche participative équilibrée*.

Les différents axes de travail sont :

- > l'information et le conseil;
- > l'accompagnement des citoyens (et de tous les acteurs concernés par les processus de décision) et le soutien à la concertation dans le cadre de projets importants le plus souvent soumis à enquête publique;
- > l'aide à la mise en place de démarches volontaires et pilotes auprès des communes, de communautés de communes, d'organes pédagogiques ou d'organismes de gestion du territoire;
- > l'éducation permanente, la formation et l'expertise.

Selon ces axes de travail et les publics-cibles à impliquer, des méthodologies et des actions variées sont mises en œuvre pour poser les conditions de la participation de ces acteurs.

1. L'information et le conseil

Informier et conseiller le public dans ses démarches ou questionnements en aménagement du territoire et urbanisme est la base de la participation effective.

Nos missions et outils mis en place doivent apporter :

- > une information claire et actualisée aux niveaux technique et juridique;
- > une aide à la compréhension de la situation, parfois complexe;
- > des conseils pratiques à la participation active et responsable;
- > l'ouverture au dialogue entre les acteurs.

Nos actions d'information et de conseil excluent la gestion de conflits de voisinage.

1. Services fournis

Une *permanence d'information et de conseils*, accessible à tous les citoyens et toutes les Communes de la Wallonie.

- > Le service est accessible par téléphone, du lundi au vendredi toute la journée, et par e-mail, y compris le week-end, ou sur simple visite sur rendez-vous.
- > En première ligne, une secrétaire spécifique au service est à l'écoute de la demande.
- > Un conseiller en urbanisme traite les demandes. Une réponse rapide est fournie, dans un délai de quelques jours maximum.
- > Le service possède une logistique et une gestion qui lui sont propres et s'appuie sur une documentation interne et externe (service juridique de Wallonie et de l'Union des Villes et Communes de Wallonie).



Un **centre de documentation** accessible sur rendez-vous. Il offre :

- > une centralisation et une mise à disposition d'informations ciblées dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- > un encadrement par une documentaliste spécialisée;
- > un suivi des demandes par un conseiller selon les cas;
- > une logistique et une gestion propres au service.

En soutien à ces services, la Maison de l'urbanisme veille à la constitution et à la mise à jour régulière d'outils spécifiques, internes et/ou externes.

2. Outils

Des fiches-conseil

Les fiches-conseil de la série « La Maison de l'urbanisme et de l'environnement » sont consacrées aux grands thèmes de l'urbanisme et de l'environnement. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de recevoir une information générale et actualisée dans ces domaines pour participer au développement harmonieux et durable de son cadre de vie.

Un site Internet

Le site Internet d'Espace Environnement <http://www.espace-environnement.be> offre une présentation générale, mais aussi détaillée, des activités d'Espace Environnement dont des pages spécifiques à la Maison de l'urbanisme.

Des outils et publications y sont présentés et sont accessibles en ligne : téléchargement au format *.pdf des fiches-conseil, questionnaire électronique pour la permanence.

Une feuille de contact

Depuis 2012, elle fait partie du panel des outils d'information et de contact pour les personnes extérieures. Elle sert à la visibilité des actions et à la diffusion d'informations sur le territoire.

Il s'agit d'une feuille d'information (de 4 à 8 pages en format A4), de format informatique, diffusée via une mailing list et sur notre site.

La périodicité est de 3 publications par an.

Bilan 2013

1. La permanence téléphonique

Sur l'année 2013, nous avons reçu 175 **demandes** d'information et de conseils traitées par les conseillers en urbanisme. Sont reprises les demandes d'urbanisme et quelques demandes de permis uniques.

La répartition par type de demandes

Les demandes vont du simple renseignement, comme la distance autorisée pour planter ou construire, à des cas plus complexes justifiant des recherches plus pointues en matière législative ou connexes à d'autres secteurs ou législations.

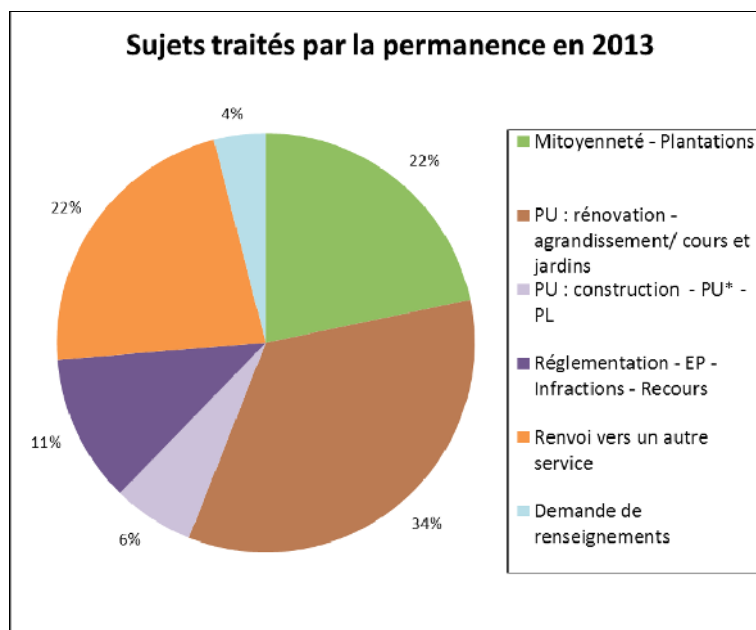
Nous faisons alors appel à des relais extérieurs comme le service juridique de Wallonie ou nous renvoyons vers d'autres services comme les guichets énergie.

Le but est bien entendu d'aider les personnes dans leurs démarches d'information ou de participation, dans le respect des législations et procédures en cours mais aussi la sensibilisation au « bon aménagement des lieux ». Nous ne nous substituons pas aux communes toujours citées comme les relais prioritaires dans les questions d'aménagement du territoire.

Si nous prenons en compte les appels concernant les conflits (de voisinage mais aussi avec les administrations ou un architecte), nous ne les gérons pas ; nous suggérons toujours le dialogue et renvoyons les personnes vers les services de médiation existants ou vers la Justice de Paix.

Le profil type du demandeur reste majoritairement le particulier. Environ 10 % des demandes proviennent de professionnels (architectes, avocats, entreprises privées, associations...) ou des représentants des pouvoirs publics (communes, administrations, police de proximité...).

Les demandes se font soit par téléphone soit via mail avec une répartition assez équilibrée : 50/50.



- > La catégorie « PU : rénovation - agrandissement » regroupe toutes les demandes de renseignements pour les constructions d'annexes, la division de l'habitation en plusieurs logements et toutes les rénovations de façades ou intérieures. Nous y avons également repris les données concernant des permis typiquement « cours et jardins », par exemple une piscine, une terrasse. Ces demandes concernant l'application de la législation sur les permis de moindre importance (ou les permis jugés comme tels) restent les plus grandes. A l'inverse, les permis « plus classiques » gérés par un architecte : permis d'urbanisme, permis de lotir et d'urbanisation font assez naturellement l'objet de moins d'interrogations.
- > Les appels concernant les cas d'infractions se sont stabilisés par rapport aux deux années précédentes. Peut-être s'agit-il d'un moratoire de fait de la part de certaines communes en attente de la nouvelle législation. Dans cette catégorie, nous avons également placé les demandes dites « Procédures - EP » qui reprennent toutes les demandes concernant les droits et devoirs de chaque acteur : demandeur, administrations, pouvoirs décisionnels, tiers dans l'ensemble des procédures mises en œuvre à travers le CWATUPE ; souvent, il s'agit de personnes qui ne savent pas comment et quand intervenir lors d'une enquête publique ou qui se questionnent sur le respect de certaines procédures.
- > Ce qui reste constant d'année en année, c'est l'importance des demandes en matière de mitoyenneté et de plantations ; les fiches créées restent un outil plus qu'utile dans les réponses apportées qui sont ainsi plus rapidement fournies.
- > La catégorie « Renvoi vers un autre service » concerne soit les demandes traitant visiblement d'un conflit de voisinage et que nous ne prenons pas en charge (--> médiateur ou juge de Paix) soit les demandes pour les primes ou l'isolation (--> Maison de l'Habitat Durable) soit des demandes plus concrètement traitées par certains de nos partenaires locaux. Il s'agit aussi de renvoi vers l'administration communale qui seule peut répondre correctement à la question posée.
- > Enfin quelques demandes de renseignements pour des étudiants par exemple figurent dans une catégorie intitulée de la sorte.

Exemples de cas traités

- > Un agriculteur de Bernissart s'est inquiété concernant un éventuel déplacement du « pré-Ravel » Blaton-Bernissart pour permettre la vente d'une parcelle conduisant à la perte

potentielle d'un couloir biologique reliant les zones Natura 2000 des marais d'Harchies et de la forêt de Bon Secours. Dans ce cas, nos contacts avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut nous ont permis d'orienter la personne vers des acteurs locaux.

- > Demande de renseignements concernant un projet de contournement à Wavre par une route à 2 bandes. La personne s'inquiétait de la procédure en matière d'étude d'incidence et de permis d'urbanisme ainsi que des délais de l'enquête publique et de son interruption durant la période de Noël/Nouvel-An. Réponse fournie sur la législation pour la construction de ce type de voirie à 2 bandes et des procédures associées.
- > Demande de renseignements de la part d'une administration communale sur la procédure de mise en route d'un PCAD et des modifications latentes à travers le CoDT. Renvoi de documents concernant l'ensemble de la procédure à mettre en marche et incitation à préciser avec le Collège la nécessité actuelle de la démarche.

2. Le centre de documentation

Les principaux services fournis par le centre de documentation en 2013 sont les suivants :

- > Une diffusion sélective de l'information est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations ponctuelles proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, d'une importante veille législative (Moniteur belge, Parlement wallon notamment) et informative sur Internet (via le logiciel de surveillance Website-Watcher).
- > En 2013, la bibliothèque du centre de documentation s'est enrichie de quelques 333 articles de périodiques et 260 publications diverses (livres, brochures, dépliants, rapports...). Au sein de la thématique plus particulièrement consacrée à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, il s'agit de 42 articles spécifiques et de 54 publications diverses. Le fonds documentaire évolue en suivant les thèmes d'actualité comme, par exemple pour cette année, le SDER (Schéma de développement de l'espace régional) et le CoDT (Code du Développement Territorial).
- > Une synthèse des événements (colloques, formations, séminaires...) s'adressant tant aux professionnels qu'au grand public est compilée via le dépouillement de revues et de sites Internet. Cet agenda est mis à disposition de l'équipe de travail.
- > Les conseillers en urbanisme peuvent faire appel au centre de documentation pour toute demande d'information (pour répondre à une question de la permanence, mettre sur pied un événement, rédiger un dossier, mettre à jour leurs connaissances...). Les recherches documentaires se font sur nos collections (via notre base de données sous le logiciel PMB) ou sur Internet.
- > Le centre de documentation reçoit également des demandes émanant de l'extérieur. Élèves du secondaire effectuant un travail sur Charleroi et la région pour leur cours d'étude du milieu, étudiants réalisant un mémoire, professeurs préparant un cours sur l'aménagement du territoire, particuliers, professionnels... Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour consulter notre documentation.

3. Les fiches-conseil

Pas de nouvelle fiche réalisée en 2013. En attente du CoDT.

4. Le site Internet

Le site Internet reste un outil de diffusion et de contact important. Régulièrement mis à jour, il représente une source considérable d'informations et est fréquenté par un vaste public.

De nombreux documents (fiches-conseil, rapports d'activités, brochures...) peuvent y être téléchargés.



Statistiques de consultation des fiches : consultation des fiches entre janvier et juin 2013

Permis Urbanisme PU1	6670
Travaux minime importance TMI1	2962
Plantations DP2	2052
Certificat Urbanisme CU1	1885
Permis d'urbanisme PU4	1862
Permis Urbanisme PU2	1539
Plantations DP1	1039
Plantations DP3	1026
Permis Urbanisme PU5	840
Permis lotir PL7	725
Permis Urbanisme PU3	660
Permis lotir PL1	498
Permis Urbanisme PU6	257
Permis lotir PL5	243
Permis lotir PL6	205
Permis lotir PL3	127
Permis lotir PL4	78
Travaux minime importance TM2	51
Permis lotir PL2	38

5. La feuille d'informations

En 2013, trois périodiques ont été diffusés via adresses mail. Les sujets traités sont :

1. « L'enquête publique sur la cartographie de l'éolien » avec explications de la procédure de participation et présentation des documents qui sous-tendaient cette cartographie : cadre de référence, méthodologie de réalisation de la carte et rapport sur les incidences environnementales.
2. « Jouer à connaître son territoire », la présentation de nos outils pédagogiques traitant de l'aménagement du territoire : une animation sur la perception des paysages par les élèves de fin de cycle primaire, un module de réflexion sur l'impact des choix de lieux de vie destinés aux élèves de fin de cycle secondaire et le jeu « Urbanistes en herbe ».
3. « L'enquête publique sur le SDER » avec explication de la procédure de participation et présentation des différentes parties du document ; les enjeux, les objectifs, les mesures et la cartographie.

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Novembre 2013 - n°5



2. L'accompagnement des citoyens et des processus participatifs - Soutien à la concertation

Les actions d'informations et de conseils peuvent déboucher sur un suivi plus important des cas traités. Il s'agit le plus souvent d'enquêtes publiques à enjeux collectifs importants.

Accompagner les personnes dans ce type de démarche, c'est leur permettre d'exercer au mieux leur rôle de citoyens et de remettre un avis cohérent et constructif.

En plus des missions d'information et de conseils pratiques à la participation, il est souvent nécessaire de :

- > connaître de manière plus approfondie le terrain et le projet ;
- > contacter ou rencontrer les acteurs en présence : habitants, promoteurs, représentants communaux.

À la demande des autorités responsables de la mise en œuvre des processus officiels de participation :

- > intervention comme tiers neutre dans des réunions de concertation.

Demandes traitées en 2013

1. Poursuite de l'accompagnement de processus participatif dans le cadre de l'enquête publique du projet Rive Gauche à Charleroi (suivi)

Dans la continuité des actions menées depuis 2009 et à la demande des riverains concernés, la Maison de l'urbanisme a continué à suivre le processus.

En 2013 :

- > Participation à la RIP du **27 mars** ;
- > Envoi d'un courrier au Collège communal rappelant la nécessité de prendre en compte les éléments antérieurs tels que ceux ressortis de la réunion de concertation du 5 septembre 2011 ;
- > Organisation d'une réunion entre les réclamants, précédant la réunion de concertation, le **20 novembre** afin d'organiser le choix et la prise de parole des participants.

2. Demande de riverains concernant la procédure dans la cadre de la mise en œuvre d'un important lotissement intra îlot à Mont-sur-Marchienne

Demande parvenue suite à une RIP concernant une étude d'incidences pour l'implantation d'un lotissement de plus de deux hectares. Les riverains nous ont sollicités pour comprendre les enjeux et s'informer de la manière de répondre à la RIP.

- > Dans ce cadre, participation à une réunion de riverains, le **5 juillet**.

3. Suivi de l'enquête publique concernant la cartographie de l'éolien

En septembre, le gouvernement wallon a soumis à enquête publique une cartographie des zones favorables à l'implantation d'éoliennes de grands gabarits (champs d'éoliennes). Cette cartographie avec le nouveau cadre de référence est alors appelé à remplacer l'actuel cadre éolien datant de 2002.

La volonté étant d'apporter des références d'implantations géographiques plus concrètes et plus strictes aux investisseurs.



Les éoliennes constituent des points d'appel du paysage d'ensemble, au même titre que tout autre élément ponctuel de grande dimension.

Nos actions :

- > l'édition d'une feuille d'informations consacrée au sujet avec explications de la cartographie, sa réalisation, ses impacts et des documents annexes : cadre de référence et études d'incidences ;
- > l'animation d'une réunion d'information et de décryptage de la cartographie à la demande du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, le **23 octobre**, présence d'une quinzaine de personnes essentiellement membres de CCATM. Création d'un montage PPT basé, entre autres, sur celui de l'APERÉ ;
- > pour mieux comprendre l'argumentaire des « opposants », participation à une réunion du groupe Vent de Raison à Thuin, le **18 octobre**.

4. Suivi de l'enquête publique sur le SDER

Fin novembre, le gouvernement wallon a soumis à enquête publique l'avant-projet de SDER, enquête se terminant en janvier 2014.

Les Maisons de l'urbanisme avaient inscrit à leur programme 2013 l'accompagnement de cette enquête publique, sous forme d'une rencontre d'habitants motivés par le sujet.

Nos actions en 2013 :

- > l'édition d'une feuille d'informations consacrée au sujet avec explications des différentes parties comprises dans l'avant-projet : la structure du territoire, les objectifs du SDER et les mesures attendues ;
- > la participation à trois des six réunions d'informations du Hainaut, à Charleroi, le **13 décembre**, à Mons, le **17 décembre** et à Thuin, le **19 décembre** ;
- > la préparation des ateliers citoyens qui auront lieu en janvier 2014, à Mons, Charleroi et Tournai : préparation du schéma d'animation et invitation lancée à nos personnes-ressources, entre autres nos « abonnés » à la feuille d'informations, les présidents des CCATM et les conseillers en aménagement du territoire des communes du Hainaut et les participants aux Ateliers du Territoire menés en 2011.



Ces deux dossiers (éolien et SDER) suivis en 2013 sont deux dossiers à enjeu important pour la Wallonie et qu'il était donc nécessaire d'accompagner pleinement dans leur partie sollicitation de l'avis du public. Nous avons été satisfaits de pouvoir réaliser ces actions.

Bilan des démarches

En ce qui concerne l'enquête sur l'éolien, nous n'avons pas été sollicités au préalable par les cabinets ou administrations concernés et nous n'avons pas reçu d'informations sur le fond de l'enquête publique ni sur la forme (date de début). Ce qui ne nous a pas permis de mener d'autres actions dans le temps imparti de l'enquête, entre autres organiser d'autres réunions d'informations et être plus performants dans celle que nous avons menée.

Nous avons en effet constaté tardivement que l'agenda des facilitateurs éoliens habilités à informer le public était rempli et qu'il ne leur était pas possible d'assurer la réunion attendue au Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Nous avons donc accepté de remplir cette mission mais sans y être formé, à l'exception de la prise de connaissance du montage PPT de l'APERÉ ; les facilitateurs ayant répondu à cette demande sans difficulté.

Autre biais constaté est que l'information a été diffusée essentiellement par un organisme défendant une thèse particulière et partisane (Vent de Raison) laissant peu de place à une information objective telle qu'elle aurait dû être donnée auprès de la population.

En ce qui concerne le SDER, le Cabinet nous avait sollicités dès le début 2013 mais les retards accumulés dans les étapes précédentes n'ont offert que les 45 jours minimum d'enquête publique couvrant la période de Noël et Nouvel An. Contrairement à l'éolien qui fait réagir un large public, il aurait été important d'avoir un temps de débat plus large pour y impliquer plus de population.

3. L'aide à la mise en place de démarches participatives volontaires et pilotes auprès des communes ou des organismes de gestion du territoire - Le soutien aux actions de sensibilisation à la gestion du territoire

Il s'agit de répondre aux communes ou aux organismes de gestion du territoire qui souhaitent sensibiliser, voire impliquer les citoyens, techniciens et élus dans des processus ou des actions d'aménagement du territoire.

Aider à la mise en place de démarches et outils innovants pour les acteurs concernés implique de :

- > déterminer les besoins effectifs ;
- > évaluer les missions entrant dans le cadre des Maisons de l'urbanisme ;
- > adapter ou développer des méthodes créatives ou des outils pertinents ;
- > dynamiser les processus ;
- > évaluer et capitaliser les expériences pour les proposer à d'autres communes ou organismes intéressés par des processus participatifs similaires.

Les réalisations en 2013

Nous avons poursuivi nos actions pédagogiques vers un public jeune souvent moins impliqué dans la matière mais tout autant concerné à travers ses choix futurs de lieux d'habitat, de modes de déplacement, de manière « d'occuper le territoire».

Les actions menées en 2013 :

- > la poursuite de la formation au jeu « Urbanistes en herbe » ;
- > la mise en œuvre d'un module pédagogique pour les élèves de fin de secondaire, dont un trimestre en dernière année doit être consacré à la thématique de l'aménagement du territoire ;
- > la création d'un module pédagogique d'approche des paysages destinés aux élèves du cycle supérieur de l'enseignement primaire.

1. Jeu « Urbanistes en herbe »

Rétroactes

Ce jeu conçu par deux étudiants, Anne-Claire Hoebeke et Mathieu Colle, de l'Ecole normale du Brabant Wallon (Haute Ecole Léonard de Vinci) a fait l'objet d'une édition destinée aux enseignants du secondaire inférieur. Les Maisons de l'urbanisme ont participé à sa diffusion et surtout à la formation des enseignants et d'animateurs relais au sein d'associations qui interviennent (entre autres) en aménagement du territoire auprès de leur public.

En 2013, les formations auprès des enseignants et d'autres publics intéressés :



- > le 21 février, à Charleroi, formation auprès d'animateurs associatifs : GAL Tansvert, Parenville-ULB (Couillet), PCDN Charleroi, CIEP Tournai et d'enseignants de deux établissements scolaires ;
- > le 27 août à Frameries, pour des enseignants en formation via la Maison d'Édition Erasme.

Au total : une vingtaine de personnes formées au module de jeu en 2013.

Ce qui porte au total (y compris les formations durant l'année 2012) à une septantaine de personnes formées en province de Hainaut.

Les Maisons de l'urbanisme ont été conviées à une réunion d'évaluation pour la distribution, la promotion et la poursuite des formations. Cette réunion a rassemblé des représentants des Maisons de l'urbanisme, du Cabinet du Ministre Henry, des Editions Erasme et de l'ENCBW.

Bilan de ces formations (figurant déjà au rapport 2012)

De manière générale, les participants ont montré un intérêt certain pour le jeu.

Non seulement y ont participé des enseignants du premier cycle du secondaire mais aussi des cycles supérieurs ainsi qu'une enseignante d'un établissement d'enseignement différencié.

D'autres personnes issues d'organes ayant la sensibilisation à l'aménagement du territoire dans leurs actions de terrain ont également participé.

Le plus grand intérêt reconnu est l'aspect modulable du jeu qui permet de l'adapter à différents publics. Par exemple, pour des élèves suivant un enseignement différencié, le simple fait de manipuler les objets sur le territoire permettra au professeur d'intégrer plus facilement des notions d'utilisation de l'espace.

Néanmoins, les participants et nous, les formateurs, avons décelé certaines failles qui risquent d'être pénalisantes pour atteindre l'objectif de sensibilisation aux notions de durabilité de l'utilisation du territoire. Certaines de ces erreurs étant peu importantes, d'autres plus difficiles à gérer par les enseignants. Quelques exemples :

- > les territoires constructibles autour du village sont beaucoup plus étendus que ceux autour du bourg et de la ville, ce qui permet de construire d'importants lotissements aux abords du village et pas en connexion avec celui-ci ;
- > l'image peu valorisante de l'habitat « logements sociaux » ;
- > les commerces qui n'abritent pas d'habitants.

Bilan de la démarche (figurant déjà au rapport 2012)

Si nous avons été satisfaits d'être associés à cette démarche de sensibilisation correspondant à nos missions, nous formulons deux remarques :

- > le regret de ne pas avoir été associé aux discussions concernant les améliorations à apporter au jeu conçu par les deux étudiants, nous aurions pu mettre en évidence plus tôt certains manques ou erreurs (voir point précédent) facilement rectifiables avant la production ;
- > le regret de ne pas avoir associé la réception du jeu par les écoles à une formation obligatoire d'au moins un enseignant par établissement. Notre crainte étant une utilisation non efficace, voire non adéquate du jeu (sans un certain nombre de prérequis) ou sa non-utilisation.

2. La mise en œuvre d'un module pédagogique destiné aux étudiants du cycle supérieur de l'enseignement secondaire

Rétroactes

Dans le cadre de cette sensibilisation du jeune public, chaque Maison de l'urbanisme a également organisé une ou des activités propres, axées vers ce public.

L'objectif étant de concevoir et « administrer » (ou tester) un(e) ou plusieurs outils/actions pédagogiques à des publics jeunes (entre 8 ans et la fin des études supérieures) au sein des milieux scolaires ou autres (mouvements de jeunesse, maison de jeunes...).

En 2012, nous avons orienté notre choix vers le public 16-18 ans autour d'une question relative à des lieux de vie « Vivre à la ville - Vivre à la campagne ? », « Inviter le jeune à se situer par rapport à des lieux de vie » et nous avons réalisé un outil pédagogique en partenariat avec la Haute Ecole Charlemagne, des étudiants en 2^e master, en Architecture du Paysage, dans la cadre d'un atelier intitulé « Paysages et Sociétés ».

Nous avons également associé trois enseignants à la démarche de réalisation. L'avant-projet du module a été finalisé avec les étudiants en décembre 2012.



Les actions menées en 2013



- > Présentation et consultation de trois enseignants : Virgine Delbart, Nicolas Himmer et Martine Derycke sur l'avant-projet les **22 et 23 janvier** en collaboration avec Hughues Sirault de la Haute Ecole Charlemagne ;
- > Accompagnement de l'utilisation du module les **13, 23 et 30 avril et 7 mai** par Nicolas Himmer, professeur de géographie en 6^e secondaire à l'école Notre-Dame de Loverval ; suivi d'une réunion d'évaluation le **22 mai** afin d'apporter des éléments d'amélioration du module avant sa prochaine utilisation à Soignies ;
- > Accompagnement de l'utilisation du module le **31 mai** par Virginie Delbart Ecole Saint-Vincent à Soignies précédé d'une réunion de préparation le **28 mai**.

Nicolas Himmer a utilisé le module comme fil rouge pour l'enseignement de l'ensemble de la matière durant plusieurs heures de cours. Il a par contre servi de conclusion à la matière enseignée par Mme Delbart.

Deux expériences différentes qui nous ont permis à la fois d'améliorer certains aspects du module mais aussi d'envisager son application concrète sous ces deux angles différents.

Pour l'explication de la mise en œuvre : voir la lettre d'info n°5

- > Vu l'intérêt des deux enseignants, nous avons pris contact avec des conseillers pédagogiques de l'enseignement officiel et libre, rencontre de Amaryllis Rainchon, le **16 décembre** et de Anne Barthélémy, le **17 décembre**. Des formations d'enseignants sont programmées en février 2014. Parallèlement à ces formations, nous envisagerons avec les conseillers pédagogiques les pistes pour faciliter l'accès au module à l'ensemble des enseignants intéressés.

3. La création d'un module pédagogique d'approche des paysages destinés aux élèves du cycle supérieur de l'enseignement primaire

Cette animation de 2 heures, basée sur l'exposition de photographies issues de l'Observatoire du Paysage initié par Inter-Environnement Wallonie, a été réalisée, à la demande de l'Espace Wallonie de Charleroi.

La demande était de créer une animation susceptible d'apporter à ces élèves les notions de base de lecture de paysages. Nous avons construit l'animation en deux temps. D'abord aider les élèves à lire un paysage, à y trouver les éléments forts qui le composent et enseigner quelques notions propres à la lecture d'un paysage. Ensuite, grâce au panel des photos de l'exposition, leur permettre d'exercer leur capacité d'observation et leur regard critique sur les évolutions dans le temps, à court ou à long terme.



- > Réalisation de l'animation par la Maison de l'urbanisme les **25 et 26 février**, deux animations le **28 février** et une le **11 mars**.
Pour l'explication de la mise en œuvre : voir la lettre d'info n°5.

- > Rencontre le **11 mars** de l'asbl Environnement et Découvertes qui réalisera les mêmes animations pédagogiques à l'Espace Wallonie de Tournai qui accueille également cette exposition de photographies.

Les actions orientées vers le public « jeunes » ont été très importantes dans le programme d'activités réalisé en 2013. **Ensemble, elles couvrent, comme en 2012, ¼ du temps** effectif du travail des chargés de mission au cours de l'année.

4. Territoire et Paysages - Semaine d'information et de sensibilisation - Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Soutien de la Maison de l'urbanisme à cette semaine d'information et de sensibilisation :

- > animation d'un atelier-débat le **18 mars** avec les CATUs des communes du Parc sur l'état d'avancement de la révision du SDER ;
- > animation de journée consacrée à la place de l'aménagement des cours d'eau et de la perception des citoyens à ce propos avec présentation de travaux d'étudiants en architecture du Paysage de la Haute Ecole Charlemagne, le **19 mars** ;
- > animation de la rencontre des CCATM sur la place de l'éolien dans le Parc naturel des plaines de l'Escaut, le **21 mars** ;
- > rencontre préparatoire pour l'organisation de la semaine 2014, le **14 octobre**.

5. Participation à la Journée de l'Architecture

Ce **20 octobre 2013** s'est tenue la Journée de l'Architecture, une biennale qui met l'architecture contemporaine à l'honneur et invite la population à découvrir de nouvelles réalisations. Chapeauté par le CIVA, l'organisation a réuni une série de partenaires locaux dont le réseau des Maisons de l'Urbanisme afin d'approcher au mieux les réalisations récentes sur l'ensemble du territoire de la de Wallonie et de Bruxelles. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut a pris en charge la coordination de l'événement et la communication au niveau de l'arrondissement de Charleroi.

- > réunion de préparation de la conférence de presse, le **18 septembre**, à Chevetogne ;
- > conférence de presse, le **8 octobre** à Bruxelles et Montigny-le-Tilleul ;
- > conférence « L'architecture publique vous concerne ! », le **15 octobre** à Namur ;
- > Journée de l'Architecture, le **20 octobre**.

La thématique de cette année portait sur l'architecture publique à travers des réalisations dans les domaines de l'enseignement, le sport, les bâtiments administratifs et les logements publics. La spécificité de l'approche sur Charleroi était de pouvoir mettre en évidence des projets intéressants de réalisations intégrées au patrimoine.

Plusieurs lieux ont ainsi ouvert leurs portes au public comme le hall sportif de Farciennes, l'Hôtel de Ville de Montigny-le-Tilleul et le Palais de Justice de Charleroi. Au total, une soixantaine de personnes ont participé à l'une ou l'autre visite.



Cette participation a aussi été le fruit d'une collaboration avec nos collègues Historiennes de l'Art à Espace Environnement dans le cadre des actions de Patrimoine soutenues par l'IPW.

4. Éducation - Formation - Expertise

1. Formation continuée du personnel de la MU

- > « L'Aménagement du Territoire - Comprendre et utiliser les outils de développement territorial et urbanistiques, au service de la collectivité », UVCW, **le 25 février**.
- > « Mise en débat de l'enquête publique sur le SDER » introduite par une conférence de P. Cox, IEW, **le 11 septembre**.
- > « Etalement urbain, des noyaux urbains pour accompagner le résidentiel », conférence de G. Caruso suivie d'un débat, **le 17 septembre**.
- > « Les journées Quartiers Durables, Bruxelles Environnement », **les 10 et 11 octobre**.
- > « Assises de l'Éducation relative à l'Environnement et du Développement Durable. Les pratiques des associations dans leurs relations avec l'école ». Formation organisée par le réseau Idée et l'institut d'Eco Pédagogie, **le 24 octobre**.
- > « Phosphore, un laboratoire de recherche en développement urbain durable », Maison de l'urbanisme de Liège, **le 5 novembre**.
- > « Densification et qualité de vie : quel projet pour le territoire wallon ? », colloque de la CPDT, **le 26 novembre**.
- > « Paysage : du confort individuel aux enjeux collectifs », conférence de D. Bodson suivie d'un débat, IEW, **le 4 décembre**.

2. Formation aux CCATM

Différents modules sont proposés aux membres des CCATM du Hainaut, à leur demande, présentés sur place et adaptés aux particularités des communes.

En 2013, année de transition des CCATM et aussi d'attente de modification du CWATUPE, nous n'avons reçu qu'une seule demande :

- > La commune de Sivry-Rance, CCATM du **12 novembre**;

3. Participation à la formation des CATUs

En 2012, à la demande des organisateurs de la formation des CATUs (CPDT), nous sommes intervenus dans le module de formation sur le thème de la participation citoyenne en présentant un panel varié de possibilités d'impliquer le citoyen dans un projet urbanistique.

Suite à l'appréciation de notre intervention, cette demande é a été réitérée pour l'année 2013 lors de deux matinées de formations **le 24 septembre** à Neufchâteau et **le 4 novembre** à Herstal.

4. Expertise auprès des associations, des instituts de formation



4.1. Café citoyens sur les Paysages - Espace Wallonie Charleroi et IEW

Dans le cadre de la présence de l'exposition consacrée à l'Observatoire citoyen du Paysage à l'Espace Wallonie Charleroi, collaboration à l'organisation et animation d'un café citoyen, **le 28 mars**.

4.2. « Construisons ensemble l'avenir de notre territoire » - Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du PNPE, participation aux réunions citoyennes, observateur et animateur de trois rencontres :

- > préparation de l'accompagnement, **le 22 mars** ;
- > visite de terrain avec des habitants du Parc sur la thématique « Des partenariats pour concilier aménagements et biodiversité », **le 25 mars** ;

- > visite de terrain avec des habitants du Parc sur la thématique « Cadre de vie rural et économie », **le 15 avril** ;
- > animation de la conférence de D. Bodson: « Quel avenir pour nos villages ruraux ? », **le 18 avril**.

4.3. SDER - IEW

- > Participation à un conseil associatif organisé par IEW, **le 12 décembre**.

5. Expertise auprès de groupements d'habitants

- > Participation à Charleroi au débat citoyen suivant la projection du film « Promised land ». Intervention sur les aspects de la participation citoyenne dans les conflits en environnement et aménagement du territoire, **le 14 novembre**.

6. Accompagnement d'ateliers d'étudiants dans le domaine de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

- > Atelier d'étudiants de 1^{re} et 2^e master dans la section « Mutations urbaines », jury, les **10 et 11 janvier et 19 et 21 juin**.
- > Suivi d'un stage d'une semaine des deux étudiants de l'Ecole Normale du Brabant Wallon sur les paysages industriels, **du 18 au 22 mars**, visite de terrain avec plusieurs membres de la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi pour l'appréciation des résultats, **le 22 mars**.
- > Atelier d'étudiants de 1^{re} et 2^e master dans la section « Territoires et stratégies nouvelles », participation à un atelier consacré au Val de Sambre, **le 4 octobre**.
- > Présentation du module « Vivre à la ville. Vivre à la campagne » aux étudiants de 3^e BAC de l'ENCBW, **le 16 octobre**.
- > Participation à un atelier de la Haute Ecole Charlemagne, étudiants en 2^e master de l'architecture du paysage sur l'étalement urbain : création d'un montage PPT et animation de l'atelier, **le 25 novembre**.
- > Accompagnement sous forme d'un entretien dans le cadre d'un TFE en développement territorial sur « l'impact du projet Rive Gauche sur le marché immobilier de Charleroi », **le 27 novembre**.

5. Collaboration avec le réseau des Maisons de l'urbanisme

1. Réunion d'organismes de formation en Aménagement du Territoire

- > Présence des MUs à cette réunion, le 17 janvier.

2. Salon des Mandataires

- > Réunion de préparation du Salon des Mandataires, le 29 janvier.
- > Participation commune à une conférence donnée au Salon des Mandataires concernant le jeu « Urbanistes en herbe », le 7 février.

3. « Urbanistes en herbe »

- > Réunion d'évaluation du jeu au Cabinet du Ministre Henry (voir point 3.1.), le 27 mai.

4. Stand des Mus au colloque de la CPDT

- > Préparation de l'activité, le 7 novembre.
- > Participation au colloque, le 26 novembre.



5. SDER

- > Représentation des MUs avec la Maison de l'urbanisme de Liège à une réunion au Cabinet du Ministre Henry sur les actions dans le milieu scolaire durant et après l'enquête publique sur le SDER, le 2 décembre.

Urbanisme
Aménagement du territoire
Patrimoine
Mobilité
Environnement
Aménagements verts
Prévention des déchets
Santé et habitat
Santé et environnement



Espace Environnement ASBL

rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi

Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678

E-mail : info@espace-environnement.be

Site Internet : www.espace-environnement.be